

BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER à :
Jean-Marc CHAUVEL - Association Clic Clac Camera
2 rue Mérimée
31270 Villeneuve-Tolosane

Nom Prénom
Adresse
Code Postal Ville : Pays
Téléphone / portable Fax
Email
N° C.N.I. ou Passeport Délivré le à/par
N° Registre du Commerce (pour les professionnels)

Nombre de tables souhaitées (1,80 m).....x20 €
Gardiennage Oui - Non 20 €

Nombre de plateaux repas souhaités (entrée, plat, dessert, boisson).....x16 €
Je souhaite adhérer à l'association Clic Clac Camera5 €
Je fais un don à l'association Clic Clac Camera €
TOTAL €

TOUT BULLETIN NON ACCOMPAGNÉ DE SON RÈGLEMENT COMPLET A L'ORDRE DE L'ASSOCIATION CLIC CLAC CAMERA, NE SERA PAS PRIS EN COMPTE.
Aucun remboursement n'est prévu en cas d'absence à la manifestation ou en cas d'annulation tardive (après la clôture des inscriptions fixée au 25 mars 2023).

Déclaration sur l'honneur

Personne physique

☐ Déclare sur l'honneur : - de ne pas être commerçant (e) - de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce) - de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Personne morale

☐ Déclare sur l'honneur : - Etre soumis au régime de l'article L 310-2 du Code de commerce. - Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code pénal)

☐ Je m'engage à respecter le règlement de la bourse dont j'ai pris connaissance.

Date et signature (précédées de la mention "lu et approuvé")

L'ASSOCIATION
CLIC CLAC CAMERA

présente

LA 13^{EME} BOURSE AU MATERIEL PHOTO

DIMANCHE 23 avril 2023

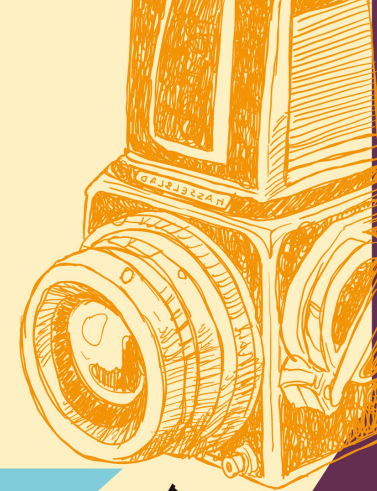
DE 9H00 à 17h00

ENTREE GRATUITE

Espace Marcel Pagnol
83 bd des écoles
31270 Villeneuve-Tolosane

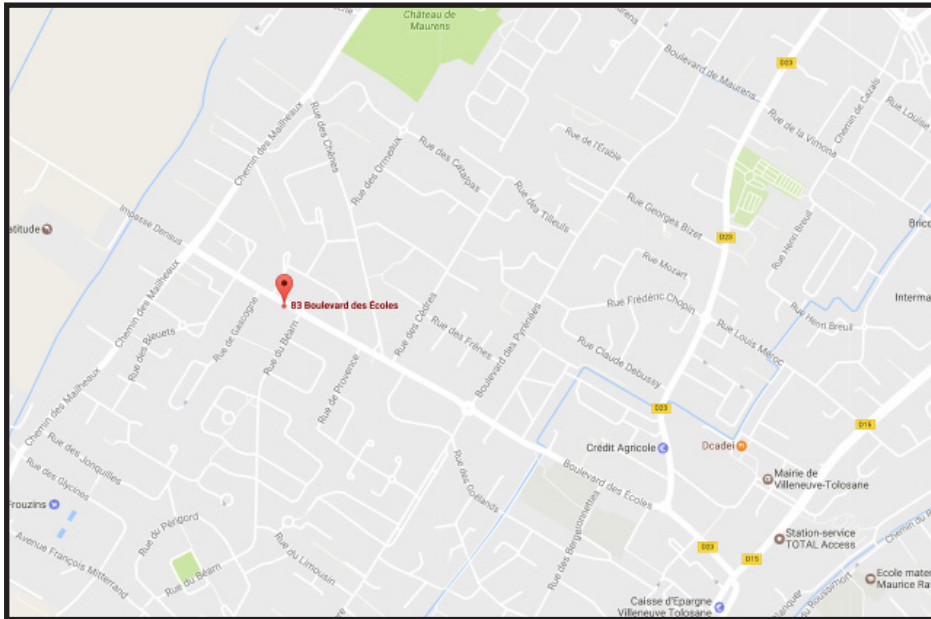
Neuf et Occasion
Achat, vente et échange
Animations et portraits
par l'image au pluriel
Photo, ciné et préciné

Renseignements
06.66.37.84.88
bourse.photo@gmail.com
www.facebook.com/bourse.photo
www.boursephoto.fr



ACCÈS À VILLENEUVE-TOLOSANE

Par autoroute A61 depuis Montpellier, sortie Toulouse puis A620 direction Tarbes-Foix.
A64 direction Tarbes puis sortie 36, D68 Villeneuve-Tolosane puis suivre fléchage
Par autoroute A62, depuis Bordeaux, sortie Toulouse puis A620 direction Tarbes-Foix.
A64 direction Tarbes puis sortie 36, D68 Villeneuve-Tolosane puis suivre fléchage
Par autoroute A64 depuis Pau-St Gaudens, sortie 36, D68 Villeneuve-Tolosane puis
suivre fléchage.



Espace Marcel Pagnol

83 Bd des Ecoles
31270 Villeneuve-Tolosane

Renseignements

Tél : 06.66.37.84.88

E-mail : bourse.photo@gmail.com

Site : www.boursephoto.fr

RÈGLEMENT DE LA BOURSE

- 1- Sont admis à la vente ou à l'exposition, tous les livres, documents ou matériels se rapportant à la photographie argentique ou numérique et à la vidéo, neuf, d'occasion et de collection.
- 2- Les transactions se feront de gré à gré et n'impliquent en aucun cas l'intervention des organisateurs en cas de litiges.
- 3- La réservation se fait exclusivement par courrier, à l'adresse suivante : Jean-Marc CHAUVEL, 2 rue Prosper Mérimée 31270 Villeneuve-Tolosane avec paiement inclus à l'ordre de : Clic Clac Camera.
- 4- Les exposants étrangers s'occuperont eux-mêmes des formalités douanières. Ils s'acquitteront du prix de la réservation sur place.
- 5- Une confirmation de réservation sera envoyée par courrier ou mail.
- 6- La date limite d'inscription est le 25 mars 2023. Les exposants qui se présenteraient le matin même de la bourse sans réservation s'exposent à un refus d'accès si la place manque.
- 7- Les tables fournies font 1,83 m par environ 76 cm. Le prix unitaire est fixé à 20 €.
- 8- La bourse est ouverte au public de 9h00 à 17h00. Les exposants pourront utiliser les deux heures avant l'ouverture et les deux heures après la fermeture pour ranger leur matériel.
- 9- Les exposants auront la possibilité de déballer le samedi 22 avril à partir de 15h00. Une participation de 20 € leur sera demandée pour frais de gardiennage (agent de sécurité avec chien présent toute la nuit dans la salle).
- 10- L'accès à la salle se fait de plein pied, le parking est sur place.
- 11- Les participants s'engagent à respecter les lieux et à n'occasionner aucun dégât aux installations. Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour les dégâts, dégradations, vols, chèques volés ou impayés ou autres déboires occasionnés par le public.
- 12- L'organisateur se réserve le droit d'admission, d'exclusion, l'attribution ou le refus d'inscription, sans appel et sans être tenu de motiver sa décision. Le fait d'avoir occupé un stand, pendant plusieurs années consécutives, ne constitue pas un droit acquis pour l'avenir.
- 13- La participation à cette bourse entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement. L'organisation s'engage dans la mesure du possible à faciliter le travail des exposants.
- 14- Une buvette avec petite restauration est prévue, ainsi qu'un plateau repas comprenant viande, dessert, boisson est proposé sur réservation au prix de 16 €.